AR PREFECTURE
006-240600593-20210408-210402A-DE
Reçu le 15/04/2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pays des Paillons
Communauté de Communes

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

OBJET :

Budget primitif
du budget annexe du Service Public de la Petite Enfance pour l'exercice 2021

Décision n° 21 04 02

L'an deux mille vingt et un, le jeudi huit avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes, en séance non ouvert au public mais retransmis en direct par voie électronique, sous la présidence de Monsieur Maurice Lavagna.

Etaient présents : *Messieurs Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Joël Gosse, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Gérard Branda, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Messieurs Gérard De Zordo, Alain Michellis, Armand Gasiglia, Madame Sandrine Guglielmino, Monsieur Jean-Claude Vallaury, Madame Christiane Blanc-Ricort, formant la majorité des membres en exercice.*

Absents représentés : *Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda ; Madame Nadine Ezingeard par Monsieur Francis Tujague ; Madame Nicole Colombo par Monsieur Armand Gasiglia ; Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey.*

Absents : *Messieurs Robert Nardelli, Cyril Piazza, Michel Lottier, Jean-Marc Rancurel, Edmond Mari, Madame Evelyne Laborde, Monsieur Jacques Saulay, Madame Alexandra Russo, Monsieur Romain Bianchi, Madame Sophie Esposito, Monsieur Philippe Mineur, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Madame Germaine Millo.*

Madame Christiane Blanc-Ricort a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur Tujague, 1er Vice-président soumet à l'examen du Conseil Communautaire le projet de budget annexe 2021 du Service Public de la Petite Enfance du Pays des Paillons, examiné par le conseil d'exploitation, et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son 1er Vice-président, après en avoir délibéré,

Après avoir arrêté le budget chapitre par chapitre et avoir consigné le résultat des votes,

- **Arrête**, ainsi qu'il suit, la balance générale :

Dépenses de fonctionnement : 3 267 200,00 €
Recettes de fonctionnement : 3 267 200,00 €

Nombre de conseillers en exercice : 38

Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES PAILLONS - 06 - 55 bis RD 2204 06440 BLAUSASC

LE PRESIDENT
M. LAVAGNA